

LES CHIFFRES CLES DU FINANCEMENT PUBLIC DU SPORT PROFESSIONNEL

**Etude réalisée dans le cadre de la commission
« Grandes Villes - Sport Professionnel »
de l'ANDES sur la saison sportive 2015-2016**



NOTE MÉTHODOLOGIQUE

L'étude de l'ANDES « Chiffres clés du financement public du sport professionnel - Saison 2015-2016 » a été réalisé dans le cadre de sa commission interne « Grandes Villes - Sport Professionnel », et fait suite à l'étude sur « La redevance de mise à disposition des équipements sportifs professionnels » réalisée en 2014. Cette enquête est le fruit d'un partage d'expériences disponible et mise à jour tous les deux ans à partir du réseau de l'ANDES qui compte à ce jour plus de 4 000 communes.

Nous nous sommes plus précisément intéressés au financement public des six disciplines collectives professionnelles (masculines et féminines), à savoir : le Football, le Rugby, le Basket-ball, le Handball, le Volley-ball, et le Hockey-sur-glace.

Ce sont plus de 300 Communes et Groupements intervenants dans le financement des clubs professionnels qui ont été contactés pour un recueil de données concernant principalement :

- Les montants des subventions et des achats de prestations de services alloués par les collectivités territoriales,
- Les montants de redevance de mise à disposition des équipements sportifs relevant du domaine public.

La question de la cession des infrastructures sportives publiques au club résident a également été intégré à cette enquête.

Grille de lecture des résultats

Afin de respecter une logique économique, nous avons considéré d'une part les sports dits « de stades » (Football et Rugby) bénéficiant d'une économie moins dépendante de l'intervention publique, et d'autre part les « sports de salles » (Basket-ball, Handball, Volley-ball) ainsi que le Hockey-sur-glace qui dépendent davantage du soutien des collectivités locales.

Les chiffres présentés sous forme de tableaux indépendants sont des données brutes telles que communiquées par les communes et intercommunalités sollicitées :

- Les cases vides indiquent qu'aucune réponse n'a été renseignée par nos interlocuteurs. Il est par ailleurs tout à fait probable que certaines villes ne connaissent pas le niveau d'aides allouées par les autres collectivités territoriales ou que des données soient simplement manquantes.
- Ces chiffres offrent une vision globale de la situation sur chaque territoire et pour chaque club sans pour autant détailler de manière précise ce qu'ils englobent. Une étude plus approfondie nous permettrait aisément de pouvoir analyser les détails de l'intervention des pouvoirs publics dans le cadre du soutien évoqué (Subventions indirectes telles que la valorisation de la mise à disposition des équipements sportifs, du personnel, du matériel, ...). Néanmoins, autour de cet échange d'expériences, ces chiffres permettent d'évaluer le soutien de chaque collectivité locale sur ces disciplines professionnelles.

FOOTBALL : LIGUE 1 — Ligue 2



BUDGET, SUBVENTIONS ET PRESTATIONS DES CLUBS FOOTBALL EN LIGUE 1 SAISON 2015-2016 (DONNÉES EN €)

Ville	Budget	Communes		EPCI		Département		Région		Remarques
		Subventions	Prestations	Subventions	Prestations	Subventions	Prestations	Subventions	Prestations	
Ajaccio										
Angers										
Bastia										
Bordeaux										
Caen	29 850 000	500 000	104 000							
Guingamp										
Lille										
Lorient										
Lyon	170 000 000*	0	380 000		172 550					* www.sportune.fr
Marseille										
Monaco										
Montpellier	42 000 000*	102 000	20 000							* www.sportune.fr
Nantes	38 000 000		156 940	200 000	363 060	44 000		0	100 000	
Nice	40 000 000*		701 812							* www.sportune.fr
Paris										
Reims										
Rennes										
Saint-Etienne	68 000 000*									* www.sportune.fr
Toulouse	42 500 000	835 200	250 000	0	0			120 000		
Troyes										

REDEVANCES DES CLUBS FOOTBALL EN LIGUE 1 SAISON 2015-2016 (DONNÉES EN €)

Ville	Montants redevance			Remarques et modalités de calcul	Nom du Stade	Capacité	Statut juridique	Propriétaire	Mode d'exploitation juridique	Budget du club	% redevance / budget
	Part Fixe	Part Variable	Total								
Ajaccio											
Angers											
Bastia											
Bordeaux											
Caen											
Guingamp											
Lille											
Lorient											
Lyon	385 028	84 972	470 000	L'OL ayant emménagé dans son stade début janvier 2016, la redevance ne concerne que la première moitié de saison 2015/2016	Stade de Gerland	40 000	SASU	Ville de Lyon	CODP	170 000 000*	0,28
Marseille											
Monaco											
Montpellier											
Nantes	180 000		180 000	A l'issue du contrat actuel (2021), une réflexion pourra être menée afin de rééudier l'ensemble des relations avec le club. La question du mode d'exploitation sera intégrée à la réflexion.	Stade de la Beaujoire	37 555	SASP	Nantes Métropole	Contrat d'occupation privative	38 000 000	0,47
Nice	1 800 000		1 800 000		Allianz Riviera	35 596	SASP	Ville de Nice	PPP	40 000 000*	4,50
Paris								Ville de Paris	Concession		
Reims											
Rennes											
St-Etienne			1 300 000	Utilisation moyenne: 24 j/an				CU St-Etienne Métropole		68 000 000*	1,91
Toulouse			200 000	Evolution envisagée	Stadium	33 000	SASP	Toulouse Métropole	Régie directe	42 500 000	0,47
Troyes											

COMPLÉMENTS D'INFORMATIONS

* Source : www.sportune.fr

BUDGET, SUBVENTIONS ET PRESTATIONS DES CLUBS FOOTBALL EN LIGUE 2 SAISON 2015-2016 (DONNÉES EN €)

Ville	Budget	Commune		EPCI		Département		Région		Remarques
		Subventions	Prestations	Subventions	Prestations	Subventions	Prestations	Subventions	Prestations	
Ajaccio										
Auxerre										
Bourg-en-Bresse	5 000 000	100 000	2 500	35 000	20 000	55 000	33 000		6 000	
Brest	14 255 76	536 000				22 851				Chiffres 2014-2015
Clermont										
Créteil	7 600 000	1 011 290			64 000	200 000				
Dijon	98 067 905			635 000	267 000	95 000	89 800			
Evian TG										
Laval										
Le Havre										
Lens										
Metz	3 405 500	600 000								Chiffres pour tout le club
Nancy	10 917 737			50 000	208 000		29 900		88 786	Pour l'association : Budget: 2 572 862 EPCI: 1 015 000 Région: 150 000
Nîmes	7 000 000*		567 000							* www.sportune.fr
Niort										
Paris (Red Star)										
Saint-Ouen										
Sochaux										
Tours										
Valenciennes										

REDEVANCES DES CLUBS FOOTBALL EN LIGUE 2 SAISON 2015-2016 (DONNÉES EN €)

Ville	Montants redevance			Remarques et modalités de calcul	Nom du Stade	Capacité	Statut juridique	Propriétaire	Mode d'exploitation juridique	Budget du club	% redevance / budget
	Part Fixe	Part	Total								
Ajaccio											
Auxerre											
Bourg-en-Bresse	40 000				Stade Marcel Verchère	9 000	SAS	Bourg-en-Bresse Agglomération	Régie directe	5 000 000	0,80
Brest											
Clermont											
Créteil	0		0		Stade Duvauchelle	12 000	SAOS	CAPCVM	Régie directe	7 600 000	-
Dijon	250 000	14 834,82 € TTC (1% recette billetterie)	264834,82	A la livraison de la tribune Est qui portera la capacité du stade à 19 356 spectateurs, fin 2017, la SASP DFCO sera redevable d'une part fixe de 390 000 € + 5% du CA à partir du seuil de 4,5 Millions d'euros calculé dès le 1er euro et plafonnée à 500 000 € + un loyer de 75 500 € pour les locaux permanents + le paiement des fluides tant que le club se maintiendra en Ligue 1	Stade Gaston Gérard	10 500	SASP	Grand Dijon	CODP	98 067 905	0,27
Evian TG											
Laval											
Le Havre											
Lens											
Metz											
Nancy	298 700	23 680	322 380	Remboursement de charges estimées à 111 500 € en prévision	Stade Marcel Picot	20 000	SASP	Métropole Grand Nancy	CODP	10 917 737	2,95
Nîmes	8.830 € / match		167,77	Sur la base de 19 matchs à domicile par saison	Stade des Costières		SASP	Ville de Nîmes		7 000 000*	0,002
Niort											
Paris (Red Star)					Stade Jean Bouin	20 000		Ville de Paris			
Saint-Ouen											
Sochaux											
Tours											
Valenciennes											

RUGBY : TOP 14 — PRO D2



BUDGET, SUBVENTIONS ET PRESTATIONS DES CLUBS RUGBY EN TOP 14 SAISON 2015-2016 (DONNÉES EN €)

Ville	Budget	Communes		EPCI		Département		Région		Remarques
		Subventions	Prestations	Subventions	Prestations	Subventions	Prestations	Subventions	Prestations	
Agen										
Bordeaux		450 000								
Brive	14 447 000	400 000	247 925		64 000	98 000	214 800	168 000	232 200	Chiffres 2014-2015
Castres	20 600 000		311 000							
Clermont-Ferrand										
Grenoble	21 719 000		297 400							
La Rochelle	16 430 000			150 000		NC		NC		
Montpellier		85 000	20 000							
Oyonnax	14 280 000	320 000		153 000		121 000		0		Chiffres 2014-2015 pour la SASP Subventions au club: EPCI : 514 000 Département : 182 000 Région : 33 000
Paris Racing 92										
Paris Stade Français										
Pau	17 700 000			570 000	267 470					
Toulouse	31 000 000	0		0	0					
Toulon										

REDEVANCES DES CLUBS RUGBY EN TOP 14 SAISON 2015-2016 (DONNÉES EN €)

Ville	Montants redevance			Remarques et modalités de calcul	Nom de l'équipement	Capacité	Statut juridique	Propriétaire	Mode d'exploitation juridique	Budget du club	% redevance / budget
	Part Fixe	Part Variable	Total								
Agen											
Bordeaux		20 000			Stade Chaban Delmas	34 694		Ville de Bordeaux	Régie directe		
Brive [chiffres 2014-2015]	120644	44501	165 145		Stade Amédée DOMENECH	14 067	SASP	Ville de Brive	AOT - utilisateur non exclusif	14 447 000	1,14
Castres	14 000		14 000		Stade Pierre-Antoine	10 000	SASP	Ville de Castres	CODP	20 600 000	0,07
Clermont-Ferrand											
Grenoble	60 520		60 520	Réévaluation 2016-17 : 61 871	Stade des Alpes	20 068	SASP	Grenoble Alpes Métropole	CODP	21 719 000	0,28
La Rochelle	150 000 € HT/an	en TOP 14 : 0,90 € HT/spect. 0,20 € HT/abon.	NC	si PRO D2 : 0,40 € HT/spect. 0,10 € HT/abon. 1 centre d'entraînement (hors stade M. Deflandre) et 1 tribune supplémentaire	Stade Marcel Deflandre	15 000	SAS	Ville de La Rochelle	CODP	16 430 000	
Montpellier											
Oyonnax	160 000	0,80 par match / personne	NC		Stade Mathon	11 400	SASP	CCHB	Régie directe	14 280 000	
Paris Racing 92											
Paris Stade Français			1.65 M		Stade Jean Bouin	20 000		Ville de Paris			
Pau	1 583	5 % recettes billetterie + 6 % recettes excédants 40 000 €	129 552	Nouveau stade livré en août 2017, nouvelle redevance	Stade du Hameau	13 912	SASP	CAPP	Régie directe	17 700 000	0,73
Toulouse			9 860 €/match	Evolution envisagée. Moyenne de 2 matchs/saison	Stadium	33 000	SASP	Toulouse Métropole	Régie directe	31 000 000	0,06
Toulon											

BUDGET, SUBVENTIONS ET PRESTATIONS DES CLUBS RUGBY EN PRO D2 SAISON 2015-2016 (DONNÉES EN €)

Ville	Budget	Commune		EPCI		Département		Région	
		Subventions	Prestations	Subventions	Prestations	Subventions	Prestations	Subventions	Prestations
Aix-en-Provence									
Albi									
Aurillac									
Bayonne	11 000 000	650 000	648 000		135 000	55 000	40 000		25 000
Béziers									
Biarritz									
Bourgoin-Jallieu									
Carcassonne									
Colomiers									
Dax									
Lyon	18 508 000	110 000	150 000	178 600	165 440	165 440			
Mont de Marsan	6 114 000	115 000	35 000	140 000	80 000	33 000		21 000	
Narbonne									
Perpignan	10 520 000	1 000 000							
Tarbes									
Vannes	4 500 000		400 000		80 000 € (en cours de négociation)				

REDEVANCES DES CLUBS RUGBY EN PRO D2 SAISON 2015-2016 (DONNÉES EN €)

Ville	Montants redevance			Remarques et modalités de calcul	Nom du Stade	Capacité	Statut juridique	Propriétaire	Mode d'exploitation juridique	Budget du club	% redevance / budget
	Part Fixe	Part Variable	Total								
Aix-en-Provence											
Albi											
Aurillac											
Bayonne		174 000	174 000		Stade Jean Dauger	16 934	SASP	Ville de Bayonne	CODP	11 000 000	1,58
Béziers											
Biarritz											
Bourgoin-Jallieu	60 000		60 000	Travaux de réhabilitation prévus en 2017	Stade Pierre RAJON	7 704	SAS	Ville de Bourgoin-Jallieu	CODP	4 500 000	1,33
Carcassonne											
Colomiers											
Dax											
Lyon											
Mont de Marsan											
Narbonne											
Perpignan	213 000		213 000		Stade Aimé Giral	14 500		Ville Perpignan	CODP	10 520 000	2,02
Tarbes											
Vannes	104 000	0	104 000	Mise à disposition du stade + chapiteau VIP (300 places) + personne + fluides => pour une durée de 15 matchs	Stade de la Rabine	9 000	SASP	Vannes Agglomération (2017)	CODP	4 500 000	2,31

BASKET-BALL : PRO A — PRO B — LFB



BUDGET, SUBVENTIONS ET PRESTATIONS DES CLUBS BASKET-BALL EN PRO A SAISON 2015-2016 (DONNÉES EN €)

Ville	Budget	Communes		EPCI		Département		Région		Remarques
		Subventions	Prestations	Subventions	Prestations	Subventions	Prestations	Subventions	Prestations	
Antibes										
Chalon sur Saône	4 500 000	146 933		782 490		60 000		205 000		
Châlons en Champagne	3 900 000	375 000	185 000	610 500	89 500	60 000		47 250		Commune 1 : Châlons en Champagne Commune 2 : Reims EPCI : compétence sport pro Commune 1 : club pro Commune 1 et 2 + Région : centre de formation
Cholet										
Dijon	4 874 387			257 000	560 000	207 500				
Dunkerque										
Gravelines										
Lacq										
Le Havre										
Le Mans	5 800 000	710 138	96 180	238 000	96 180	763 000	217 000	110 000	40 000	
Levallois-Perret										
Limoges										
Lyon										
Monaco										
Nancy	4 845 735			1 164 000	17 550	82 900		100 000		Pour l'association support: Budget : 713 885 3 communes concernées : 65 950 EPCI : 50 000 Région : 115 000
Nanterre										
Orléans										
Orthez										
Paris										
Pau	4 800 000			880 000	467 500					
Rouen										
Strasbourg	6 000 000	680 000	417 359		250 000			350 000		
Villeurbanne										

REDEVANCES DES CLUBS EN BASKET-BALL PRO A 2015-2016 (DONNÉES EN €)

Ville	Montants redevance			Remarques et modalités de calcul	Nom de l'équipement	Capacité	Statut juridique	Propriétaire	Mode d'exploitation juridique	Budget du club	% redevance / budget
	Part Fixe	Part Variable	Total								
Antibes											
Chalon sur Saône											
Châlons en Champagne		3 000€ /match de Play-off + % billetterie à partir d'un certain niveau de fréquentation	95 000	Commune 1 : 47 000€ - Reims (la subvention de 47 000€ de la commune sert à compenser le montant de la redevance) + Commune 2 : 48 000€ - Châlons en Champagne (seule cette commune assumer la part variable)			SAS			3 900 000	2,44
Cholet											
Dijon	8 508,96	993,45 € TTC (1% des recettes de billetterie)	9 701,10	A raison de onze heures d'occupation de l'aire de jeu, de six heures d'occupation de petites salles annexes et de trois heures d'occupation de grandes salles annexes, à l'occasion de vingt matches de championnat. A compter de 2017, le calcul de la redevance sera revalorisé pour prendre en compte le coût de fonctionnement réel de l'établissement.	Palais des Sports Jean-Michel Geoffroy	4 200	SASP	Ville de Dijon	Régie Directe	4 874 387	0,20
Dunkerque											
Gravelines											
Lacq											
Le Havre											
Le Mans	187 000	213 000	400 000	Loyer annuel mensualisé + forfait prestations par match + forfait installation village VIP par match. Le club est propriétaire de son siège social.	Antares	6 000	SEMSL	Ville du Mans	DSP	5 800 000	6,90

REDEVANCES DES CLUBS EN BASKET-BALL PRO A 2015-2016 (DONNÉES EN €) - SUITE

Ville	Montants redevance			Remarques et modalités de calcul	Nom de l'équipement	Capacité	Statut juridique	Propriétaire	Mode d'exploitation juridique	Budget du club	% redevance / budget
	Part Fixe	Part Variable	Total								
Levallois-Perret											
Limoges											
Lyon											
Monaco											
Nancy	105 475	42 374	147 849	Remboursement de charges 19 151 euros	Palais des Sports Jean Weille	6 000	SASP	Métropole Grand Nancy	CODP	4 845 735	3,05
Nanterre											
Orléans											
Orthez											
Paris											
Pau	5 275	+ 10 % recettes billetterie	121 466		Palais des Sports	7 707	SEM	Ville de Pau	Régie directe	4 800 000	2,53
Rouen											
Strasbourg	100 000	0	100 000	Convention signée pour une durée de 12 ans à partir du 01/07/2016	Rhenus Sport	6 100	SEMSL	Eurométropole de Strasbourg	CODP	6 000 000	1,67
Villeurbanne											

BUDGET, SUBVENTIONS ET PRESTATIONS DES CLUBS BASKET-BALL EN LFB SAISON 2015-2016 (DONNÉES EN €)

Ville	Budget	Commune		EPCI		Département		Région	
		Subventions	Prestations	Subventions	Prestations	Subventions	Prestations	Subventions	Prestations
Angers									
Bourges	3 100 000	507 200	141 000						
Lyon	1 313 111	210 000	160 000	80 000	95 000				
Mondeville		580 950				41 000		52 000	
Mont-de-Marsan	1 350 000	0	0	30 000	20 000	310 500	27 500	100 000	
Nantes	1 300 000			618 520	90 000	88 000	30 000	120 000	10 000
Nice	1 328 148	720 000							
Arras									
Calais									
Charleville-Mézières									
Lattes									
Montpellier									
Rezé									
Saint-Amand-les-Eaux									
Toulouse	1 024 000	584 700		0	0				
Villeneuve-d'Ascq									

REDEVANCES DES CLUBS EN BASKET-BALL LFB 2015-2016 (DONNÉES EN €)

Ville	Montants redevance			Remarques et modalités de calcul	Nom du Stade	Capacité	Statut juridique	Propriétaire	Mode d'exploitation juridique	Budget du club	% redevance / budget
	Part Fixe	Part Variable	Total								
Angers											
Arras											
Bourges											
Caen	324 470	2% des droits audiovisuels perçus par la SASP + 1,85% des recettes publicitaires perçues par la SASP + 1% du CA de la billetterie du stade +1% du CA réalisé sur la boutique de la SASP + 1% des recettes perçues suite à la location par la SASP des espaces du stade d'Ornano + 1% des recettes perçues dans le cadre d'un contrat dit de nommage	Convention en place au 1er juillet, chiffre exact de la part variable non disponible pour le moment	Convention signée pour une durée de 12 ans à partir du 01/07/2016	Stade Michel d'Ornano	20 807	SASP	Ville de Caen	CODP (à partir du 01/07/2016)	29 850 000	
Calais											
Charleville-Mézières											
Lattes											
Lyon	10 000		10 000		Gymnase Mado Bonnet		SASP	Ville de Lyon	CODP	1 313 111	0,76
Mondeville	0	0	0		Halle Pierre Bérégovoy	1 933	Association	Ville de Mondeville	Régie directe		
Mont de Marsan	25 000		25 000		Espace François Mitterrand	1 600 à 2 500	SASP	Ville de Mont de Marsan	CODP		
Montpellier											
Nantes											
Nice	646		646		Complexe Serge Leyrit	1 748	Association	Ville de Nice	Régie directe	1 328 148	0,05
Rezé											
Saint-Amand-les-Eaux											
Toulouse											
Villeneuve-d'Ascq											

BUDGET, SUBVENTIONS ET PRESTATIONS DES CLUBS BASKET-BALL EN PRO B SAISON 2015-2016 (DONNÉES EN €)

Ville	Budget	Commune		EPCI		Département		Région	
		Subventions	Prestations	Subventions	Prestations	Subventions	Prestations	Subventions	Prestations
Aix-les-Bains	1 200 000	114 000	45 000	0		100 000			
Blois	1 500 000	350 000		9 000	9 000	145 000		12 000	
Boulazac									
Boulogne sur mer									
Bourg-en-Bresse	3 500 000	360 000	25 000		30 000				
Charleville-Mézières									
Clermont-Ferrand									
Denain									
Evreux									
Fos-sur-mer									
Hyères									
Le Portel									
Lille									
Nantes	2 000 000		8 600	647 000	90 000	116 000		70 000	
Orchies									
Poitiers									
Roanne	2 364 000		277 840	120 000	170 970		360 000		
Rouen	2 000 000	200 000	95 000	327 000	190 000	0	0	150 000	25 000
Saint-Chamond									
Saint-Quentin	1 774 057	690 000				150 000	48 000		
Souffelweyersheim									
Toulon									
Vichy									

REDEVANCES DES CLUBS EN BASKET-BALL PRO B 2015-2016 (DONNÉES EN €)

Ville	Montants redevance			Remarques et modalités de calcul	Nom de l'équipement	Capacité	Statut juridique	Propriétaire	Mode d'exploitation juridique	Budget du club	% redevance / budget
	Part Fixe	Part Variable	Total								
Aix-les-Bains			0		Halle des sports	1 700	SASP	Agglomération	CODP	1 200 000	0
Blois											
Boulazac											
Boulogne sur mer											
Bour-en-Bresse		104 920		Le club est résident du stade – il paye une redevance pour l'occupation des bureaux, des terrains entraînement et pour les matchs	Ekinox	3 540	SASP	Bourg-en-Bresse Agglomération	DSP	3 500 000	3,00
Charleville-Mézières											
Clermont-Ferrand											
Denain											
Evreux											
Fos-sur-mer											
Hyères											
Le Portel											
Lille											
Nantes		5 % des recettes		Des travaux de rénovations sont engagés pour le Palais des sports. À l'issue de ces travaux (été 2018), les clubs professionnels vont changer de salle pour avoir chacun la sienne et la redevance sera alors réévaluée	Mangin Beaulieu	2 200	Association	Ville de Nantes	CODP	2 000 000	

REDEVANCES DES CLUBS EN BASKET-BALL PRO B 2015-2016 (DONNÉES EN €) - SUITE

Ville	Montants redevance			Remarques et modalités de calcul	Nom de l'équipement	Capacité	Statut juridique	Propriétaire	Mode d'exploitation juridique	Budget du club	% redevance / budget
	Part Fixe	Part Variable	Total								
Orchies											
Poitiers											
Roanne	70 000		70 000	=((Nbre de places vendues sur la saison sportive/Nbre de matchs sur la saison sportive)-3000) x Nbre de matchs sur la saison sportive x 0,75 € net	Halle André Vacheresse	5 000	SAOS	Roannais Agglomération	Contrat de location	2 364 000	2,96
Rouen			200 000	Loyer annuel	Palais des sports le Kindarean	6 000	SASP	Métropole	DSP	2 000 000	10,00
Saint-Chamond											
Saint-Quentin											
Souffelweyersheim											
Toulon											
Vichy											

**HANDBALL :
D1 MASCULINE & FEMININE — PROLIGUE**



BUDGET, SUBVENTIONS ET PRESTATIONS DES CLUBS HANDBALL EN D1 M SAISON 2015-2016 (DONNÉES EN €)

Ville	Budget	Communes		EPCI		Département		Région		Remarques
		Subventions	Prestations	Subventions	Prestations	Subventions	Prestations	Subventions	Prestations	
Aix-en-Provence										
Cesson										
Chambéry										
Chartres										
Créteil	3 115 653	1 236 000		150 000	140 000					
Dunkerque										
Ivry										
Montpellier		137 000	143 000							
Nantes	4 800 000		23 000	940 000		159 000		130 000	20 000	
Nîmes	2 016 000	930 000	40 980		49 183	105 000		84 000	101 484	
Paris										
Rennes										
Saint-Raphaël										
Toulouse	2 750 000	835 200		0	0					
Tremblay-en-France	3 273 527	1 375 154	153 600							Chiffres 2016-2017 en D2

REDEVANCES DES CLUBS HANDBALL EN D1 M SAISON 2015-2016 (DONNÉES EN €)

Ville	Montants redevance			Remarques et modalités de calcul	Nom de l'équipement	Capacité	Statut juridique	Propriétaire	Mode d'exploitation juridique	Budget du club	% redevance / budget
	Part Fixe	Part Variable	Total								
Aix-en-Provence											
Cesson											
Chambéry											
Chartres											
Créteil					Palais de sports	2 400	SEM	Ville de Créteil	Régie directe	3 115 653	
Dunkerque											
lvry											
Montpellier											
Nantes	67 000			Des travaux de rénovations sont engagés pour le Palais des sports. À l'issue de ces travaux (été 2018), les clubs professionnels vont changer de salle pour avoir chacun la sienne et la redevance sera alors réévaluée	Salle sportive métropolitaine	4 200	SASU	Nantes Métropole	CODP	4 800 000	1,40
Nîmes				MAD Gratuite	Parnasse		Association	Ville de Nîmes		2 016 000	
Paris											
Rennes											
Saint-Raphaël											
Toulouse	950 €/match		12 350	Sur une base de 13 matchs par saison. Evolution envisagée	Palais des sports	4 500	SASP	Toulouse Métropole	Régie directe	2 750 000	0,45
Tremblay-en-France [chiffres 2016-2017 en D2]											

BUDGET, SUBVENTIONS ET PRESTATIONS DES CLUBS HANDBALL EN D1 F SAISON 2015-2016 (DONNÉES EN €)

Ville	Budget	Commune		EPCI		Département		Région		Remarques
		Subventions	Prestations	Subventions	Prestations	Subventions	Prestations	Subventions	Prestations	
Besançon										
Dijon	904 420			256 000	44 000	127 500				
Fleury-les-Aubrais										
Issy-les-Moulineaux	1 200 000	400 000*		550 000		60 000				*Subvention de la ville de Paris, associée au club
Metz	2 241 000**	265 490***								** Pour tout le club ***237 360 + 28 130 (actions quartier)
Nantes	1 500 000		8 200	584 500	90 000	88 000	30 000	120 000	10 000	
Nice	1 350 000	720 000				100 000				Comptes clos au 30 juin 2015
Nîmes	1350000	470 000			53 000	145 500		147 000		
St-Cyr-sur-Mer		50 000								
Toulon										

REDEVANCES DES CLUBS HANDBALL EN D1 F SAISON 2015-2016 (DONNÉES EN €)

Ville	Montants redevance			Remarques et modalités de calcul	Nom de l'équipement	Capacité	Statut juridique	Propriétaire	Mode d'exploitation juridique	Budget du club	% redevance / budget
	Part Fixe	Part	Total								
Besançon											
Dijon	4 302,72	125,12 € TTC (1% des recettes de billetterie)	4 427,84	A raison de huit heures d'occupation pour chacun des quinze matches à domicile. A compter de 2017, le calcul de la redevance sera revalorisé pour prendre en compte le coût de fonctionnement réel de l'établissement.	Palais des Sports Jean-Michel Geoffroy	4 200	SASP	Ville de Dijon	Régie Directe	904 420	0,49
Fleury-les-Aubrais											
Issy-les-Moulineaux			50 000							1 200 000	4,17
Metz											
Nantes	67 000			Des travaux de rénovations sont engagés pour le Palais des sports. À l'issue de ces travaux (été 2018), les clubs professionnels vont changer de salle pour avoir chacun la sienne et la redevance sera alors réévaluée	Le Vigneau	1600	Association	Ville de St Herblain	CODP	1 500 000	4,47
Nice	408		408		Halle parc des sports Charles Ehrmann	900	Association	Ville de Nice	Régie Directe	1 350 000	0,03
Nîmes				MAD Gratuite	Parnasse		Association	Ville de Nîmes		1 350 000	
St-Cyr-sur-Mer											
Toulon											

BUDGET, SUBVENTIONS ET PRESTATIONS DES CLUBS HANDBALL EN PROLIGUE SAISON 2015-2016 (DONNÉES EN €)

Ville	Budget	Commune		Commune 2		EPCI		Département		Région		Remarques
		Subventions	Prestations									
Angers		622 000										
Besançon		240 000	120 000									
Billière												
Brest	1 572 989	153 000						56 866		31 000		Chiffres 2014-2015
Cherbourg	1 271 000	241 065				15 000		75 000		100 000		
Dijon	1 304 974					476 000	124 000	70 000		80 000		
Istres												
Limoges												
Massy												
Mulhouse												
Nancy	1 027 000	182 000		40 000			209 000	86 000		99 200		
Noyant												
Pau	1 320 000					200 000	70 830					
Pontault-Combault												
Saran												
Selestat												
Valence												
Vandoeuvre-les-Nancy	550 000	100 000		30 500		95 000		88 000		112 000		

REDEVANCES DES CLUBS HANDBALL EN PROLIGUE SAISON 2015-2016 (DONNÉES EN €)

Ville	Montants redevance			Remarques et modalités de calcul	Nom de l'équipement	Capacité	Statut juridique	Propriétaire	Mode d'exploitation juridique	Budget du club	% redevance / budget
	Part Fixe	Part Variable	Total								
Angers											
Besançon				MAD gracieuse				Ville de	CODP		
Billière											
Brest											
Cherbourg								Ville de Cherbourg	CODP	1 271 000	
Dijon	5 736,96	106,62 € TTC (1% des recettes de billetterie)	5 843,58	A raison de huit heures d'occupation pour chacun des vingt matches à domicile. A compter de 2017, le calcul de la redevance sera valorisé pour prendre en compte le coût de fonctionnement réel de l'établissement.	Palais des Sports Jean-Michel Geoffroy	4 200	SASP	Ville de Dijon	Régie Directe	1 304 974	0,45
Istres											
Limoges											
Massy											
Mulhouse											
Nancy		0		Valorisation à hauteur de 57 784 €	Parc des Sports Vandoeuvre Nations	2 000	Association	Métropole du Grand Nancy	CODP à titre gracieux	1 027 000	
Noyant											
Pau				MAD gracieuse	Sporting Este	1 500	Association	Ville de Billière	Régie Directe	1 320 000	
Pontault-Combault											
Saran											
Selestat											
Valence											
Vandoeuvre-les-Nancy				Pas de redevance	Parc des Sports Vandoeuvre Nations	2 000	Association	Métropole du Grand Nancy		1 100 000	

VOLLEY-BALL : PRO A — PRO B
Masculine & Féminine



BUDGET, SUBVENTIONS ET PRESTATIONS DES CLUBS VOLLEY-BALL EN LIGUE A M SAISON 2015-2016 (DONNÉES EN €)

Ville	Budget	Commune		EPCI		Département		Région		Remarques
		Subventions	Prestations	Subventions	Prestations	Subventions	Prestations	Subventions	Prestations	
Ajaccio										
Beauvais										
Cannes	1 500 000	1 140 000				108 360				
Chaumont										
Lyon	1 105 000	353 000	150 000	75 000	60 000					
Maxéville										
Montpellier		20 000								
Nancy	771 865	150 150*		192 870	112 000		143 400			* 3 communes sont impliquées: 130 300 (Commune 1) + 14 000 (Commune 2) + 5 850 (Commune 3)
Nantes	1 100 000			559 500	90 000	91 000	3 000	90 000	10 000	
Narbonne										
Paris										
Poitiers										
Rezé										
Sète										
Toulouse	1 261 000	651 500				0	0			
Tours										

REDEVANCES DES CLUBS VOLLEY-BALL LIGUE A M SAISON 2015-2016 (DONNÉES EN €)

Ville	Montants redevance			Remarques et modalités de calcul	Nom de l'équipement	Capacité	Statut juridique	Propriétaire	Mode d'exploitation juridique	Budget du club	% redevance / budget
	Part Fixe	Part Variable	Total								
Ajaccio											
Beauvais											
Cannes				MAD Gratuite						1 500 000	
Chaumont											
Lyon											
Maxéville											
Montpellier											
Nancy											
Nantes											
Narbonne											
Paris											
Poitiers											
Rezé											
Sète											
Toulouse				MAD Gratuite	Palais des sports	4 500	Association	Toulouse Métropole	Régie directe	1 261 000	
Tours											

BUDGET, SUBVENTIONS ET PRESTATIONS DES CLUBS VOLLEY-BALL EN LIGUE A F SAISON 2015-2016 (DONNÉES EN €)

Ville	Budget	Commune		Commune 2		EPCI		Département		Région	
		Subventions	Prestations								
Béziers											
Cannes	2 080 000	930 000						100 000		15 000	
Chamalières											
Florange											
Istres											
Le Cannet											
Mulhouse											
Nancy	630 333	28 500		90 000			100 000	90 000		110 000	
Nantes	1 100 000		21 600			430 131	90 000	88 000	30 000	100 000	10 000
Paris											
Saint-Cloud				50 000							
Saint-Raphaël											
Terville											
Vandoeuvre-les-Nancy	550 000	100 000		30 500		95 000		88 000		112 000	
Venelles											

REDEVANCES DES CLUBS VOLLEY-BALL LIGUE A F SAISON 2015-2016 (DONNÉES EN €)

Ville	Montants redevance			Remarques et modalités de calcul	Nom de l'équipement	Capacité	Statut juridique	Propriétaire	Mode d'exploitation juridique	Budget du club	% redevance / budget
	Part Fixe	Part Variable	Total								
Béziers											
Cannes				MAD Gratuite						2 080 000	
Chamalières											
Florange											
Istres											
Le Cannet											
Mulhouse											
Nancy			0	Valorisation à hauteur de 30 959 €	Parc des Sports de Vandoeuvre	2 000	Association	Métropole du Grand Nancy	CODP à titre gracieux	630 333	
Nantes		5 % des recettes			Jean Jahan	798	Association	Ville de Nantes	CODP	1 100 000	
Paris											
Saint-Cloud											
Saint-Raphaël											
Terville											
Vandoeuvre-les-Nancy				Pas de redevance	Parc des Sports Vandoeuvre Nations	2 000	Association	Métropole du Grand Nancy		550 000	
Venelles											

BUDGET, SUBVENTIONS ET PRESTATIONS DES CLUBS VOLLEY-BALL EN LIGUE B M SAISON 2015-2016 (DONNÉES EN €)

Ville	Budget	Commune		EPCI		Département		Région		Remarques
		Subventions	Prestations	Subventions	Prestations	Subventions	Prestations	Subventions	Prestations	
Asnières										
Cambray										
Lille										
Martigues										
Nice	813 443	600 000								Comptes clos au 30 juin 2015
Plessis- Robinson										
Rennes										
Saint-Quentin	668 800	348 800				146 000	50 000			
Tourcoing										

REDEVANCES DES CLUBS VOLLEY-BALL EN LIGUE B M SAISON 2015-2016 (DONNÉES EN €)

Ville	Montants redevance			Remarques et modalités de calcul	Nom de l'équipement	Capacité	Statut juridique	Propriétaire	Mode d'exploitation juridique	Budget du club	% redevance / budget
	Part Fixe	Part Variable	Total								
Asnières											
Cambrai											
Lille											
Martigues											
Nice	442		442		Salle Richard Gianmarchi	868	Association	Ville de Nice	Régie directe	813 443	0,05
Plessis-Robinson											
Rennes											
Saint-Quentin					Palais des Sports Pierre Ratte	2 975	Association	Ville de St-Quentin	Régie directe	668 800	
Tourcoing											

HOCKEY SUR GLACE : LIGUE MAGNUS



**BUDGET, SUBVENTIONS ET PRESTATIONS DES CLUBS DE HOCKEY SUR GLACE
EN SAXOPRINT LIGUE MAGNUS - SAISON 2015-2016 (DONNÉES EN €)**

Ville	Budget	Communes		EPCI		Département		Région		Remarques
		Subventions	Prestations	Subventions	Prestations	Subventions	Prestations	Subventions	Prestations	
Amiens	1 300 000			714 000	240 000			140 000		
Angers										
Bordeaux		280 000								
Brest	963 684	302 716	120 000			60 000		53 871		Chiffres 2014-2015
Briançon										
Chamonix	1 500 000	62 667*	104 444*	74 533	221 967					Commune et EPCI : fusion * Commune 2 : Morzine
Dijon	1 271 788	180 000				100 000	104 000			
Epinal										
Gap	1 300 000	180 000				110 000		50 000		
Grenoble	1 813 100	335 300	63 353							
Lyon	1 310 000	200 000	105 000	80 000	40 000					
Rouen	1 900 000	280 000	20 000	0	180 000	0	0	150 000	50 000	
Strasbourg	938 000	232 000	70 000	58 000				122 000		

REDEVANCES DES CLUBS HOCKEY SUR GLACE EN SAXOPRINT LIGUE MAGNUS SAISON 2015-2016 (DONNÉES EN €)

Ville	Montants redevance			Remarques et modalités de calcul	Nom de l'équipement	Capacité	Statut juridique	Propriétaire	Mode d'exploitation juridique	Budget du club	% redevance / budget
	Part Fixe	Part Variable	Total								
Amiens			0		Collysée Homme	1 500	Association	Amiens Métropole	Convention pluriannuelle	500 000	
Angers					Patinoire du Haras	3 500	SASP	Ville d'Angers			
Bordeaux		2% à la DSP			Patinoire de Mériadeck	3 200	SASP	Ville de Bordeaux	DSP		
Brest							SASP	Ville de Brest		963 684	
Briançon											
Chamonix	87 500 18 000		105500	Commune et EPCI : fusion Commune 2 : Morzine	Patinoire Richard Bozon Patinoire Morzine	1 600	SASP	CC Vallée de Chamonix Ville Morzine	Régie directe	1 500 000	7,03
Dijon			0	A compter de 2017, la structure professionnelle nouvellement créée s'acquittera d'une redevance de mise à disposition de la patinoire dont le calcul prendra en compte le coût de fonctionnement réel de l'établissement.	Patinoire Municipale	1 000	SAS	Ville de Dijon	Régie directe	1 271 788	
Epinal					Patinoire Poissompré	1 788		CA Epinal			
Gap			0		Alp'Arena	2 800	SASP	Ville de Gap			
Grenoble					Patinoire Pôle Sud	3 496		Ville de Grenoble		1 813 000	
Lyon	14 000		14 000		Patinoire Charlemagne	4 200	SASP	Ville de Lyon	CODP	1 310 000	1,07
Rouen					Patinoire Ile Lacroix	2 747		Ville de Rouen		1 900 000	
Strasbourg				Reprise de la gestion en régie en 2017	Patinoire Iceberg	1 600	Association	Eurométropole de Strasbourg	DSP	938 000	

L'ANDES souhaite remercier l'ensemble des communes, et leur groupement, représentés par les élus et les services des sports, qui ont pris le temps de répondre à cette étude sur le financement public du sport professionnel.

Les forces de notre réseau sont les échanges et le partage d'informations au service d'un accompagnement dans la gestion quotidienne des politiques sportives sur les territoires.

Au travers de ce document, nous souhaitons vous apporter des indices nourrissant votre décision propre.

Date de publication : Février 2017

Comité de rédaction : L. SAILLARD, L. CALMETTES.

Mise en page: K. CAUFOURIER, L. CALMETTES.

Informations, remarques et renseignements :

ANDES - Les Espaces Entreprises Balma - Toulouse, 18 av. Charles de Gaulle - BAT 35

31130 BALMA

05-34-43-05-18

contact@andes.fr

